

ANNEE SCOLAIRE 2024-25

➤ CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION

Les dossiers d'inscriptions dans les écoles de la commune sont composés de quatre documents :

- document n°1 = fiche d'inscription qui sera transmise aux directrices d'établissement,
- document n°2 = la fiche sanitaire, destinée aux structures municipales
- document n°3 = le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Ces documents doivent nous être retournés dûment complétés et signés pour pouvoir être validés.

De plus, le règlement intérieur fourni est à conserver par les familles.

Ces inscriptions concernent :

- les enfants entrants en PETITE SECTION (nés en 2021),
- les enfants entrants en CP (nés en 2018),
- les enfants scolarisés sur une autre commune (ou à domicile) l'année précédente.

La période de dépôts des dossiers en mairie est du **25 MARS 2024 au 13 MAI 2024**.

Au-delà de la date butoir, des délais plus longs sont à prévoir pour le traitement et la validation du dossier. Des rendez-vous seront, ensuite, fixés avec les directrices des écoles pour finaliser la procédure **(les parents devront se munir du carnet de vaccins pour ce rendez-vous)**.

- MATERNELLE : la directrice appelle les familles (à partir du 27/05)
- ELEMENTAIRE : la directrice appelle les familles (à partir du 13/05)

➤ Liste des pièces justificatives à fournir

Les dossiers peuvent être retirés et retournés soit en version papier (directement en mairie) soit en version numérique (www.ville-lunelviel.fr) Pour que le dossier soit considéré comme complet, il devra être accompagné des pièces justificatives obligatoires suivantes :

- Photocopie du justificatif de domicile, sur la commune (justificatif de - 3 mois).
- Photocopie des vaccins (carnet de santé, de vaccinations ...)
- Photocopie du livret de famille (page parents et page enfant)
- Une photo d'identité (pour la fiche sanitaire).

Pour tout renseignement

*Vous pouvez contacter le service Scolarité les lundis et jeudis de 8h30 à 12h et les mardis, mercredis et vendredis toute la journée.
Téléphone : 04.67.83.46.85 / scolarite@ville-lunelviel.fr*